



**SAINT-ELOY
LES-MINES**

INSCRIPTION RESTAURATION SCOLAIRE



Année scolaire 2025 / 2026

LE MOT DU MAIRE



Je souhaite, avec l'ensemble de mon équipe municipale, être à vos côtés en ce jour de rentrée scolaire.

À cet instant rappelons-nous que l'école de la République, c'est l'école de tous et pour tous. Elle incarne nos aspirations de Liberté, d'Égalité et de Fraternité.

Je connais la force de l'engagement professionnel de toute la communauté éducative et je veux ici les en remercier pour leur constante qualité de travail auprès de vos enfants.

Tout concoure à ce que chaque enfant puisse s'épanouir aussi bien individuellement que collectivement par le soin que les équipes pédagogiques en lien constant avec les services de la Ville et les élus mettent au quotidien.

Je vous assure de mon total soutien et investissement pour l'école, pour vos enfants : bonne rentrée 2025 !

Le Maire, Anthony PALERMO

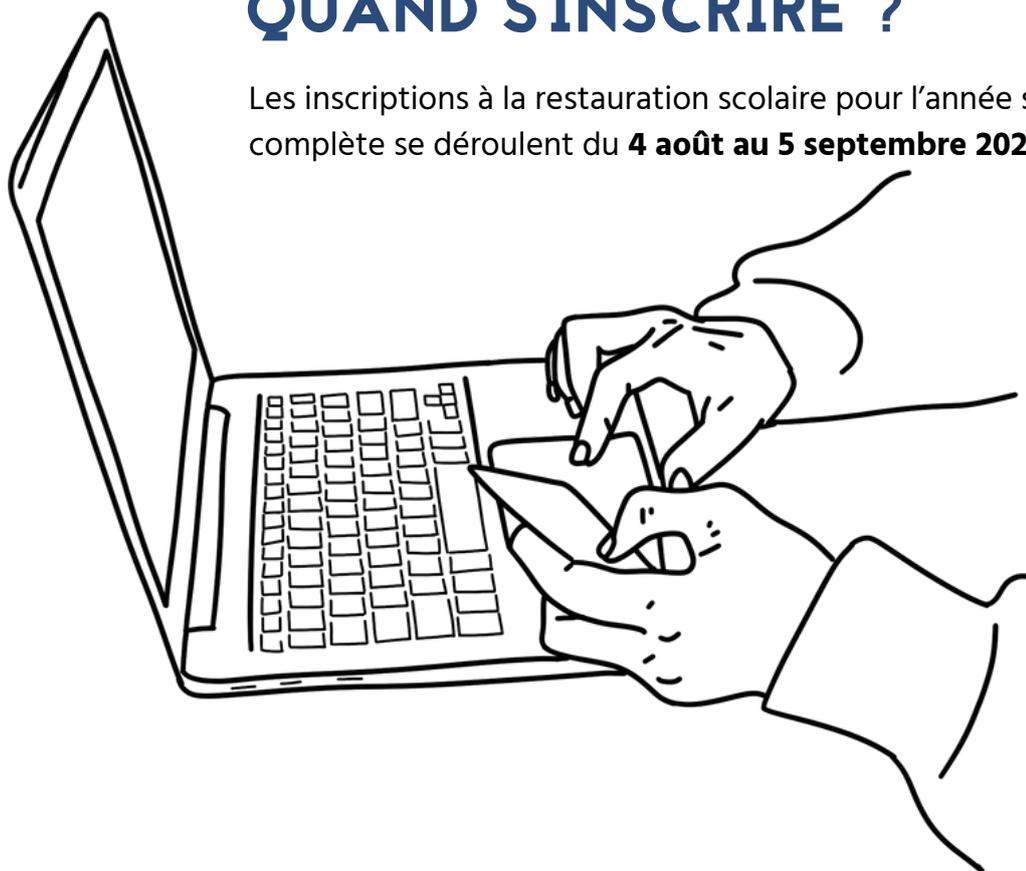
QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Les enfants scolarisés à l'école maternelle La Source ou à l'école élémentaire La Roche.



QUAND S'INSCRIRE ?

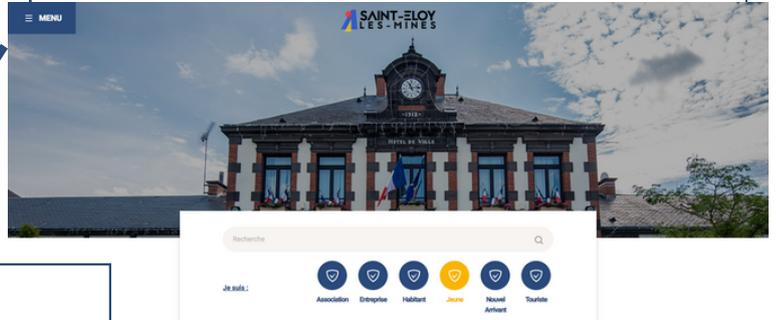
Les inscriptions à la restauration scolaire pour l'année scolaire complète se déroulent du **4 août au 5 septembre 2025**.



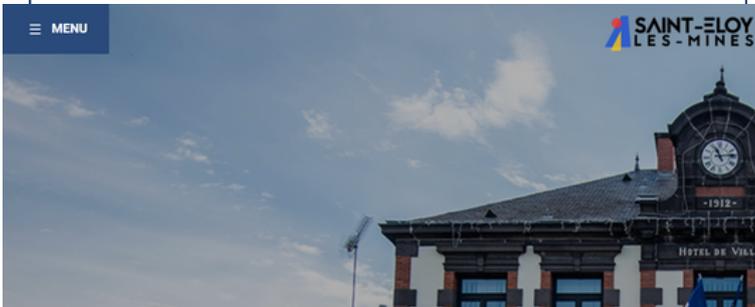
COMMENT S'INSCRIRE ?

1

Rendez-vous sur le site internet de la ville :
www.sainteloylesmines.fr

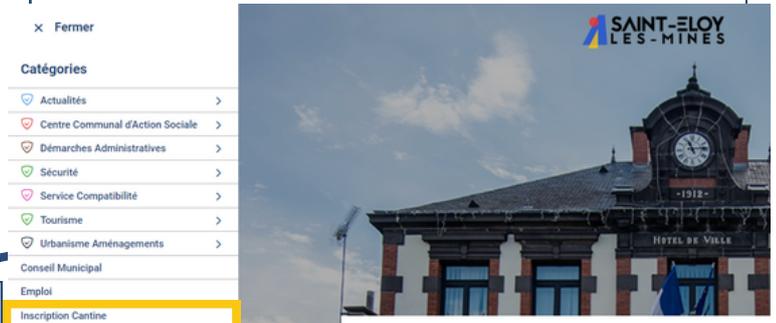


Cliquez sur **"Menu"**
en haut à gauche



3

Cliquez sur **"Inscription cantine 2025/2026"** en bas du menu



Remplissez le formulaire d'inscription.

ATTENTION !

- Toute inscription est définitive
- Après la sélection du menu (avec ou sans viande), aucun changement ne sera permis
- Pour les allergies alimentaires, elles seront prises en compte sur présentation d'un projet d'accueil individualisé (PAI)



Besoin d'aide ?

QUESTIONS / RÉPONSES

1 Mon enfant est malade et je souhaite annuler mon inscription. Que faire ?

Pour **annuler la facturation** du repas, envoyez un e-mail le jour même avant 9h à l'adresse cantine@sainteloylesmines.fr.

2 Je souhaite inscrire/désinscrire exceptionnellement mon enfant. Que faire ?

Pour **annuler la facturation** du repas, il est impératif de signaler par e-mail l'absence ou la présence de votre enfant à l'adresse cantine@sainteloylesmines.fr au moins 48h avant la date prévue.

3 Ma situation personnelle change. Que faire ?

Pour **modifier durablement** les jours d'inscription de votre enfant, envoyer un mail à cantine@sainteloylesmines.fr.

4 Quelles sont les modalités de règlement ?

Vous recevrez tous les mois une facture de la Mairie.

CONTACTS

Une modification dans l'inscription de votre enfant ?

Envoyez un mail à cantine@sainteloylesmines.fr

Des difficultés à utiliser l'outil informatique ?

Mairie - Conseiller Numérique
07 64 00 78 92 ou **04 43 98 02 58**